

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-ROBERT**

Séance du 3 JUIN 2015

Date de la convocation : 29/05/2015

L'an deux Mil Quinze et le 3 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel LESECQ, Maire.

Membres du Conseil Municipal : 11

Votants : 9

Présents : 9

Exprimés : 9

Représentés : 0

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Présents : Michel LESECQ, Yoan PASCAREL, Bernard PIERREFITE, Dominique ANDRE, Sophie IRWAN, Aleida MOLENKAMP, Madeleine PEYRAT, Olivier DESMAISON, Jean-Pierre LUCON.

Absents excusés : Thierry CAUX, Benoît DESCOMPS

A été nommé secrétaire : Madeleine PEYRAT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT INTERCOMMUNAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la situation de l'agent intercommunal titulaire Jean-Louis VALADE, Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe, employé pour 20 heures par semaine par la commune de TEILLOTS en Dordogne, et pour 20 heures par semaine par la commune de ST ROBERT en Corrèze.

L'agent est actuellement en maladie professionnelle. Le comité médical, lors de sa séance du 5 MAI 2015, a autorisé la reprise anticipée de l'agent à mi-temps thérapeutique avec une quotité de 50 % de son temps de travail pour 6 mois, soit **du 16 Mai 2015 jusqu'au 15 Décembre 2015**.

Il convient donc de planifier l'organisation du travail en tenant compte des contraintes de chaque commune. Les différentes parties s'étant concertées sur la répartition des heures à effectuer par l'agent dans les deux communes, il semblerait que la répartition la plus efficiente soit la suivante :

	Temps de Travail normal	Réorganisation du mi-temps thérapeutique 50%	Compensation financière	
			Teillots <u>doit verser</u> à St Robert	St Robert <u>doit recevoir</u> de Teillots
TEILLOTS -24-	20 H	10 H	VERSE : Salaire pour 10 heures hebdomadaires (émoluments de base, supplément familial, indemnités,...)	
ST ROBERT -19-	20 H	10 H		RECOIT : Salaire pour 10 heures hebdomadaires (émoluments de base, supplément familial, indemnités,...)
TOTAL	40 H	20 H		

Ainsi, la commune de Teillots n'aurait pas à remplacer l'agent, contrairement à Saint-Robert qui devrait prendre un remplaçant pour 10 heures hebdomadaires de plus qu'elle n'aurait dû, si 50% avaient été effectués dans chaque commune. C'est pourquoi une compensation financière devrait alors être versée par la commune de Teillots à la commune de Saint-Robert.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ⇒ **ACCEPTÉ** la nouvelle organisation du temps de travail de Mr Jean-Louis VALADE, à dater **du 1^{er} JUIN 2015 jusqu'au 15 DECEMBRE 2015**,

- ⇒ **AUTORISE** Mr le Maire à signer avec la commune de Teillots une convention qui précisera toutes les modalités administratives, organisationnelles, juridiques et financières de cette réorganisation du temps de travail de l'agent Jean-Louis VALADE, pour la durée de son mi-temps thérapeutique.

BAIL SNACK

Le bail du snack sera renouvelé pour une durée de 4 mois, et non pour 12 mois, comme il avait été dit lors de la réunion du 6 mai 2015.

CANTONNIER

Il est évoqué le problème du cantonnier, qui est un emploi d'avenir, et qui travaille seul du fait de l'arrêt maladie de son collègue, titulaire du poste. Un recrutement pour effectuer le remplacement est abordé.

COMPTES RENDUS

Compte-rendu est fait par Mr Yoan Pascarel :

- Route de Coubjours : le revêtement a été fait tri couches par l'entreprise SIORAT, mandaté par le Conseil Général. L'entreprise MIANE & VINATIER fera les travaux de signalisation et de mise en sécurité. Fin de l'opération : le 1^{er} juillet.
- Route de Maziéras : les murs éboulés ont été reconstruits ; les travaux sont achevés.
- Sanitaires publics : les travaux sont en cours.

DOSSIER REEXPERTISE DU VILLAGE

La commission des Plus Beaux Villages de France se réunira les 19 et 20 juin 2015 pour statuer. Mr Bernard Pierrefite fait le point des travaux en cours : barrière du chemin de l'Abbé Aussine, goudronnage de la route de Coubjours, jardin médiéval derrière l'église.

INTERVENTION DE MR JEAN-PIERRE LUÇON

Mr Jean-Pierre Luçon, absent pour des raisons indépendantes de sa volonté lors de la dernière réunion du conseil municipal, intervient sur un point évoqué lors de celle-ci, la vente de l'école (cf : réunion du 6 mai 2015). Il signale qu'il est contre la mise en vente de l'école, invoquant l'importance que tient le patrimoine au sein d'une commune.